Distance du volant à l'avant = 4390 \*)

Machine de travail

|.cH\_5391 11 · MOYENS D'IDENTIFICATION "H 90 E" près du No de châssis et sur plaquette du constructeur, à droite, latéralement à l'ayant dans la cabine Signe d'identification du moteur frappé "DVT 573 B" à 1'AR à droite sur bloc (frappé par l'importateur) Constructeur International Harvester Company(D)Importateur U. Rohrer-Marti AG. Zollikofen (BE) MOTEUR Genre en ligne Temps 4 Marque INTERNATIONAL Carbur. D Type DVT 573 B Position arrière Nombre cyl. 8 Alesage 114,3 \_\_\_ Course 114,3 Cylindr. 9378 cm3 CV-Impot 47,76 Blocage differ. \_\_\_\_ Crochet rem, AR=broche Vitesse max 38/30\*\* km/h CV-puiss. 234 (DIN) à 2500 t/m Refroidissement Cau Bruit 84 dB (A) à 2600 t/m Amortissement bruit1/1100x350x200\*\*\* TOTAL Milieu Arrière 9050 17520 9050 17520 27100 Dimens. pneus 23,5 x 25 EM 16 PR Charge p. essieu 12460 (2,5) 12460 (2,5) de l'ensemble Poids maxi remorquable

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 v INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION 2/HELLA K 21037 + K 21032 Genre Mach.de travail lourde (vhc.spéc) · Feux de route Feux de croisement 2/id. Feux de position 2/dans phares Marque & type HOUGH H 90 E Feux de gabarit 2/A (E) Feux de brouillard Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 81 dB/A) Homologation no CH 5391 11 Essuie-glace 1/électrique (1-vitesse) [AV = 2/I(E)Forme de la carr. pelle chargeuse .. Feux arrières 2/WBC CH 1013303 Catadioptres [C = 2/ I Feux stop 2/WBC CH 1013303 IAR≔ 2 Places ass. : Total 1 ( Plaque forme haute ANEXEE Poids à vide 17520 Carburant D Eclair. plaque contr. 2/sép.à gauche 47.76 cv 47.76 Cylindrée 9378 cm<sup>3</sup> Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h + Charge utile Indic, direction clign, 6/schéma IV compte-tours Poids total 17520 Poids de AV 1 (E) latér. 3-4 (E) AR WBC CH 1013303 l'ensemble Avert. clign. \_\_\_\_ Lampes de travail 2/s.cabine + Cale d'arrêt: 1/460x280x250 [ 2/à 1'AR REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 3560357 D 000775 \*) Véhicule spécial: largeur 2950 mm, distance depuis le volant vers l'avant 4390 mm \*\*) Vitesse maxi.: ne doit pas dépasser 30 km/h lors de courses de transfert. Vitesse mesurée: maxi. 38 km/h à 2600 t/min au moteur. Plombage: 1 sur butée de plein-gaz, 1 sur couvercle du régulateur. \*\*\*) Insonorisation: parties latérales amovibles garnies de matière antibruit ainsi que les tôles supplémentaires vers l'avant, au-dessous de la cabine. Le capot est fermé à l'avant par un couvercle. Equipment: disposition des feux admise pour raisons techniques. A noter dans le permis de circulation, page 4: - Ne peut exécuter des travaux sur la voie publique qu'exceptionnellement et avec l'autorisation de l'autorité cantonale. - Surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité par 2 miroirs d'angles - Protection marquée jeune/noir exigée sur les dents de la pelle. - Disque 30 km/h exigé. Berne, 19.6./31.7./21.8.72